

**Université de Nantes**  
UFR Lettres et Langages  
Année Universitaire 2006-2007

PHONOLOGIE :  
Dossier de Validation :  
*Analyse d'un corpus de  
« poitevin-saintongeais »*

Boucard Brice  
Janvier 2007

Master 2 mention « Langues et Langages »  
Spécialité « Sciences du Langage »

# 1 Corpus

	Français	« Patois »
avoine	[avwan]	[avwɛn]
seau	[so]	[sjɑ]
peau	[po]	[pjɑ]
chapeau	[ʃapo]	[ʃapjɑ]
veau	[vo]	[vjɑ]
beau	[bo]	[bjɑ]
doigt	[dwa]	[dwɛ]
oiseau	[wazo]	[wɛzjɑ]
toujours	[tuʒuʁ]	[təʒʒu]
choir	[ʃwaʁ]	[ʃəʁ]
pour	[puʁ]	[pəʁ]
fermer	[fɛʁme]	[fəʁme]
dehors	[dəʁ]	[diəʁ]
vouloir	[vulwaʁ]	[vəlweʁ]
rien	[ʁjɛ̃]	[rɛn]
coup	[ku]	[kɔ]
recevoir	[ʁəsəvwɑʁ]	[ʁəsəvwɛʁ]
droit	[dʁwa]	[dʁɛ]
toit	[twɑ]	[tɛ]
lécher	[leʃe]	[lyʃe]
verser	[vɛʁse]	[vəʁse]
égrainer	[egʁɛne]	[egəʁne]
chose	[ʃoz]	[ʃuz]
noyer	[nwaʒe]	[niʒe]
eau	[o]	[ɛv]
boire	[bwaʁ]	[bwɛʁ]
cuisine	[kɥizin]	[kjəzin]
paysan	[peizɑ̃]	[peʒɑ̃]
monsieur	[mɔsjø]	[mosjø]
mieux	[mjø]	[mø]
celui-là	[səlqiˈla]	[tjɔˈla]
celle-là	[sɛˈlla]	[tjɛˈlla]
joue	[ʒu]	[ʒət]
chien	[ʃjɛ̃]	[ʃɛ̃]

crever	[kʁøve]	[kəʁve]
couver	[kuve]	[kwe]
cuire	[kɥiʁ]	[kjøʁ]
une	[yn]	[in]
pied	[pje]	[pe]
nuit	[nɥi]	[nø]
blanc	[blɑ̃]	[bjɑ̃]
du	[dy]	[do]
plein	[plɛ̃]	[pjɛ̃]
guenille	[gøniʝ]	[gəɳəʝ]
moment	[mɔmɑ̃]	[mumɑ̃]
personne	[pɛʁsɔn]	[pəʁsun]
froid	[fʁwa]	[fʁɛ]
voiture	[vwatyʁ]	[vwɛtyʁ]
foire	[fwaʁ]	[fwɛʁ]
voisine	[vwazin]	[vwɛzin]
brouette	[bʁuɛt]	[bəʁuɛt]
mercredi	[mɛʁkʁɛdi]	[mekəʁdi]
abeille	[abɛʝ]	[abɔʝ]
oreille	[ɔʁɛʝ]	[uʁɑʝ]
soleil	[sɔlɛʝ]	[sulɑʝ]

---

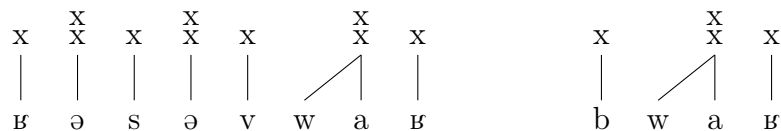
## 2 Analyse

Dans un premier temps, nous allons nous focaliser sur les faits suivants :

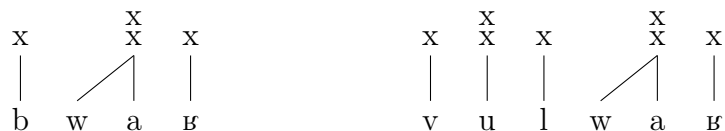
voisine	[vwazin]	[vwɛzin]
voiture	[vwatyɸ]	[vwɛtyɸ]
doigt	[dwa]	[dwɛ]
oiseau	[wazo]	[wɛzja]
avoine	[avwan]	[avwɛn]
foire	[fwaɸ]	[fwɛɸ]
vouloir	[vulwaɸ]	[vəlwɛɸ]
recevoir	[ɸəsəvwɑɸ]	[ɸəsəvwɛɸ]
boire	[bwaɸ]	[bwɛɸ]

Pour tous ces items nous constatons qu'un phonème diffère de façon récurrente entre le français et le « poitevin-saintongeais » ; en effet, si nous avons en français le son [a] (selon la théorie des éléments (A ; @)) après [w] le « poitevin-saintongeais » utilise quant à lui le son [ɛ] (A ; I).

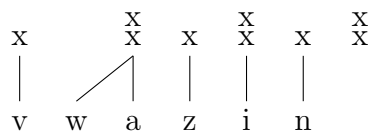
Il semble que la longueur du mot, ou plutôt que le nombre de modèles rythmiques que l'on peut lui appliquer ne joue aucunement comme on peut le voir ci-dessous :



Il semblerait également que le phonème [w] puisse se trouver en position 1 du modèle rythmique de façon indépendante si l'on compare ces deux items :



De plus, nous constatons que la position du modèle rythmique qui nous intéresse au sein de la grille rythmique ne joue aucunement comme on peut le voir en comparant les exemples précédents (dans lesquels le modèle rythmique « incriminé » correspond respectivement au troisième et au second modèle rythmique de la grille rythmique) et l'exemple suivant où il est en initial :



De plus, avec ce dernier exemple, nous constatons que le phonème qui vient après le son [a] ou [ε] peut varier ; ainsi, voici les phonèmes, ainsi que leur analyse en éléments, que nous relevons dans la position qui suit cette voyelle :

- [ʁ] : (@ ; R)
- [z] : (R ; h ; L)
- [n] : (R ; h ; ? ; N)
- [t] : (R ; h ; ?)

Cependant, une telle variation de la consonne postérieure n'est pas aléatoire comme le montre l'analyse précédente ; en effet, l'analyse en éléments de ces consonnes montre très clairement que toutes présentent l'élément R.

De même, nous pouvons nous interroger sur l'influence de ce qui précède cet ensemble [wa] / [wε]. Nous relevons ainsi les phonèmes suivants auxquels nous faisons correspondre comme précédemment leur analyse en éléments :

- [v] : (U ; h ; L)
- [f] : (U ; h)
- [d] : (R ; h ; ? ; L)
- [l] : (R ; l)
- [b] : (U ; h ; ? ; L)

Ainsi, il semblerait que ce soit les éléments U ou R en position tête qui jouent un rôle dans ce phénomène. Cependant, ce phénomène semble plus relever du domaine diachronique dans la mesure où, dans la « synthèse » du français, la voyelle [e] du latin s'est progressivement ouverte pour donner [ε] et enfin [a] ; ainsi, étant donné que le français et le « poitevin-saintongeais » proviennent tous deux de la même origine, à savoir le gallo-romain, nous pouvons expliquer cette différence entre [wε] pour le « poitevin-saintongeais » et [wa] pour le français par une « évolution » différente de leur système phonologique. Il semble donc que le « poitevin-saintongeais » exclut la séquence [wa].

Cependant, l'étude précédente peut tout de même nous être utile lorsque l'on considère les deux items suivants dans lesquels nous retrouvons l'alternance [ε] pour le « poitevin-saintongeais »

et [a] pour le français; cependant, nous observons un phénomène supplémentaire : en effet, la séquence [wa] du français correspond en « poitevin-saintongeais » au seul phonème [ɛ] :

droit	[dʁwa]	[dʁɛ]
toit	[twa]	[tɛ]

que l'on peut analyser selon le modèle rythmique ainsi :



Nous constatons ici que ce « phénomène » ne se produit que dans le cas de mots dont la grille rythmique correspond à un seul modèle rythmique. Cependant c'est aussi le cas de l'item suivant :

foire	[fwaʁ]	[fweʁ]
-------	--------	--------

Cependant, dans ce dernier cas, la séquence [wa] / [wɛ] ne correspond pas à la dernière position du modèle rythmique puisque le phonème [ʁ] occupe la position 3. Nous observons une différence notable entre ce dernier item et les deux auxquels nous nous intéressons plus en détail ici : en effet, dans les items « droit » et « toit » nous constatons que ce qui précède [wa] / [ɛ] sont des coronales :

- [ʁ] : (@ ; R)
- [t] : (R ; h ; ?)

D'ailleurs, dans le premier cas, ce contexte coronal est extrêmement fort dans la mesure où le [ʁ] est précédé de [d] : (R ; h ; ? ; L).

De toutes ces observations, nous pouvons déduire que la séquence [wa] n'est guère permise en « poitevin-saintongeais » comme nous l'avons vu précédemment ; de plus, nous pouvons conclure que la séquence [wɛ] - qui « remplace » la séquence [wa] du français - est soumise à certaines contraintes dans la mesure où elle n'apparaît pas dans les deux derniers items. Nous avons montré que nous ne pouvons pas conclure l'impossibilité de la séquence [wɛ] sur la seule taille de la grille rythmique (il suffit de comparer « droit » et « toit » avec « foire »). De plus, nous ne pouvons pas dire que lorsque le contexte antérieur est coronal la séquence [wɛ] est rejetée dans la mesure où les items « vouloir » et « doigt » démentent cette proposition.

Nous pouvons donc conclure que la séquence [wɛ] ne peut apparaître que lorsque deux conditions sont réunies<sup>1</sup> :

- lorsque la grille rythmique n'est constituée que d'un modèle rythmique à deux positions seulement

ET

- lorsque le contexte antérieur est coronal.

Mais cette conclusion se trouve remise en question par l'item suivant :

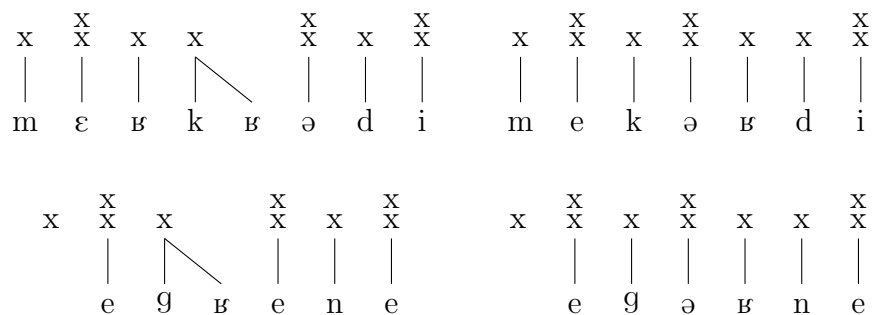
doigt                    [dwa]                    [dwɛ]

Cependant, nous ne pouvons que relativiser cette conclusion dans la mesure où notre corpus est tout de même peu étendu et où certains items de notre corpus semblent répondre à la même logique mais ceux-ci sont trop « isolés » pourrait-on dire pour que leur étude soit significative :

choir                    [ʃwaɪ]                    [ʃəɪ]  
noyer                    [nwaʒe]                    [niʒe]

Intéressons nous maintenant aux items suivants et l'analyse que l'on peut en faire selon le modèle rythmique :

mercredi                    [mɛɪkɪɔdi]                    [mekəɔdi]  
égrainer                    [egɪne]                    [egəne]  
crever                    [kɪɔve]                    [kəɪve]



1. Là encore, cette conclusion est à relativiser au vu de la taille de notre corpus.



Ainsi, l'on constate que les grilles rythmiques correspondant aux items français et « poitevin-saintongeais » diffèrent profondément ; cependant, la grille rythmique comporte autant de modèles rythmiques en français et en « poitevin-saintongeais », c'est-à-dire que la grille rythmique de « mercredi », « égrainer » et « crever » est constituée de trois modèles rythmiques pour les deux premiers et de deux modèles rythmiques pour le dernier, que ce soit en français ou en « poitevin-saintongeais ».

Par contre, nous constatons que les attaques doubles [kɸ] et [gɸ] présentes en français n'apparaissent aucunement en « poitevin-saintongeais ». A cela s'ajoute le fait que pour les items « égrainer » et « crever », le [ɸ] de l'attaque double en français se trouve non pas rattaché en position 1 mais en position 3 du modèle avec un sommet vide réalisé par défaut avec un [ə] contrairement au français où le sommet est instancié (ce que l'on constate également avec l'item [bɸuɛt] / [bəruɛt]). Ainsi, si l'on compare le modèle rythmique qui nous intéresse, voici ce que l'on obtient pour la séquence [kɸə] / [kəɸ] :

$$\begin{array}{l}
 [kɸə] : \left[ \begin{array}{c} \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle k \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : i \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle \text{ɸ} \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : p \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle \text{ə} \rangle \\ \text{Pos} : 2 \\ \text{Pc} : s \end{array} \right] \\
 \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle k \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : i \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle \text{Seg} \rangle \\ \text{Pos} : 2 \\ \text{Pc} : s \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle \text{ɸ} \rangle \\ \text{Pos} : 3 \\ \text{Pc} : f \end{array} \right]
 \end{array} \right]
 \end{array}$$

Ce fait apparaît avec les phonèmes [k] et la voisée qui lui correspond [g] que l'on peut analyser ainsi :

- [k] : (@ ; h ; ?)
- [g] : (@ ; h ; ? ; L)

Il semblerait donc que le « poitevin-saintongeais » ne permette aucunement le phonème [ɸ], (@ ; R) en position d'attaque double avec les consonnes dont l'élément tête est /@/. Le « poitevin-saintongeais » exclut donc les attaques de ce genre :

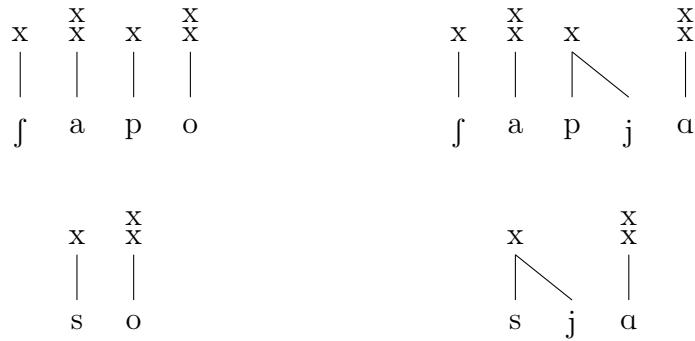


SEG :	SLAR :	<table style="border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding-right: 10px;">MODE :</td><td>@ <math>\mathbb{1}</math></td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">PLACE :</td><td>h ; ?</td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">VELUM :</td><td><i>Velum</i></td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">LATERAL :</td><td><i>Lateral</i></td></tr> </table>	MODE :	@ $\mathbb{1}$	PLACE :	h ; ?	VELUM :	<i>Velum</i>	LATERAL :	<i>Lateral</i>
MODE :	@ $\mathbb{1}$									
PLACE :	h ; ?									
VELUM :	<i>Velum</i>									
LATERAL :	<i>Lateral</i>									
	LAR :	<i>Lar</i>								
	TETE :	$\mathbb{1}$								
Pos :	1									
Pc :	i									
SEG :	SLAR :	<table style="border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding-right: 10px;">MODE :</td><td>@ <math>\mathbb{1}</math> ; R</td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">PLACE :</td><td><i>Place</i></td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">VELUM :</td><td><i>Velum</i></td></tr> <tr><td style="padding-right: 10px;">LATERAL :</td><td><i>Lateral</i></td></tr> </table>	MODE :	@ $\mathbb{1}$ ; R	PLACE :	<i>Place</i>	VELUM :	<i>Velum</i>	LATERAL :	<i>Lateral</i>
MODE :	@ $\mathbb{1}$ ; R									
PLACE :	<i>Place</i>									
VELUM :	<i>Velum</i>									
LATERAL :	<i>Lateral</i>									
	LAR :	<i>Lar</i>								
	TETE :	$\mathbb{1}$								
Pos :	1									
Pc :	p									

De plus, pour l’item « mercredi », nous constatons une autre divergence entre le français et le « poitevin-saintongeais » ; en effet, le premier modèle rythmique en « poitevin-saintongeais » ne présente pas de position 3 contrairement au français. Cependant, cet item est le seul de notre corpus à montrer un tel phénomène et de ce fait nous ne pouvons guère l’étudier. Nous pouvons tout de même faire part d’une supposition : peut-être que le « poitevin-saintongeais » ne permet pas deux modèles rythmiques, à trois positions chacun, adjacents.

Nous pouvons également nous intéresser à un fait très présent dans notre corpus comme on peut le voir avec les items suivants :

seau	[so]	[sja]
peau	[po]	[pja]
chapeau	[fapo]	[fapja]
veau	[vo]	[vja]
beau	[bo]	[bjja]
oiseau	[wazo]	[wezja]



Ainsi, pour ces items nous constatons qu'au phonème [o] du français, correspond en « poitevin-saintongeais » la séquence [ja]. Ainsi, si en français nous avons, pour le modèle rythmique en cause<sup>2</sup> :

$$[+o] : \left[ \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle + \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : i \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle o \rangle \\ \text{Pos} : 2 \\ \text{Pc} : s \end{array} \right] \end{array} \right]$$

la structure pour ce même modèle rythmique en « poitevin-saintongeais » est toute autre :

$$[+ja] : \left[ \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle + \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : i \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle j \rangle \\ \text{Pos} : 1 \\ \text{Pc} : p \end{array} \right] \left[ \begin{array}{l} \text{Seg} : \langle a \rangle \\ \text{Pos} : 2 \\ \text{Pc} : s \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Dans quel contexte observe-t-on cette divergence entre le français et le « poitevin-saintongeais » ? Nous observons que cette différence est présente lorsque le contexte antérieur, c'est-à-dire lorsque la position 1 du modèle rythmique en question est occupée par l'une des consonnes suivantes :

- [p] : (U ; h ; ?)
- [b] : (U ; h ; ? ; L)
- [v] : (U ; h ; L)
- [s] : (R ; h)
- [z] : (R ; h ; L)

Ainsi, l'on constate qu'après des consonnes dont l'élément tête est U ou R, le « poitevin-saintongeais » semble ne pas permettre la voyelle [o] ; le « poitevin-saintongeais » semble alors forcer l'introduction

2. Dans les deux structures de traits suivantes, le signe + désigne une consonne quelconque parmi celles que nous pouvons relever dans les items auxquels nous nous intéressons actuellement.

d'une position partielle de courbe et donc une attaque double [+j] suivie de la voyelle [ɑ].

Autre cas qui concerne la glide [j], les deux items suivants :

blanc	[blã]	[bjã]
plein	[plɛ̃]	[pjɛ̃]
$\begin{array}{c} x \\ \diagdown \\ b \quad l \\ \diagup \\ \tilde{a} \end{array}$	$\begin{array}{c} \bar{x} \\   \\ \tilde{a} \end{array}$	$\begin{array}{c} x \\ \diagdown \\ b \quad j \\ \diagup \\ \tilde{a} \end{array}$
$\begin{array}{c} x \\ \diagdown \\ p \quad l \\ \diagup \\ \tilde{\epsilon} \end{array}$	$\begin{array}{c} \bar{x} \\   \\ \tilde{\epsilon} \end{array}$	$\begin{array}{c} x \\ \diagdown \\ p \quad j \\ \diagup \\ \tilde{\epsilon} \end{array}$

Ces items semblent donc montrer que lorsque le contexte antérieur est une occlusive labiale, donc soit [p] (U ; h ; ?) soit la voisée correspondante [b] (U ; h ; ? ; L) et que le contexte postérieur est la voyelle [ɑ] nasalisée donc [ã], le « poitevin-saintongeais » ne permet pas l'élément /R/ en position partielle de courbe contrairement au français.

Nous pouvons relever dans notre corpus un item qui semble se rapprocher de ce fait

moment	[mɔmã]	[mumã]
--------	--------	--------

dans la mesure où cet item présente une finale nasalisée [ã] et un contexte consonnantique labial : [m] (U ; h ; ? ; N). Nous constatons que dans un tel contexte le « poitevin-saintongeais » préfère comme sommet du premier modèle rythmique la voyelle [u] (U ; @) contrairement au français qui utilise [ɔ] (A ; U). Cependant, là encore, ce fait trouve sans aucun doute une explication diachronique.

En guise de conclusion :

Bien sûr, notre corpus présente encore bien des items que nous n'avons pas étudiés, mais les phénomènes observés dans cette brève étude nous amènent à regretter de ne pas nous être focalisés sur un ou deux de ces éléments ce qui nous aurait permis d'étendre notre

corpus et ainsi de pouvoir proposer une étude plus intéressante sans doute. De plus, il aurait été utile d'avoir un meilleur aperçu diachronique puisque la diachronie explique sans aucun doute bien des différences entre français et « poitevin-saintongeais ».